



CREMATORIUM DES ALPES DU SUD

Rapport Annuel du Délégué 2022

Table des matières

1. PREAMBULE	3
1.1. PRESENTATION.....	3
2. ACTIVITE DE L'ANNEE	4
2.1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.2. EVOLUTION DE LA CREMATION EN FRANCE.....	6
2.3. LA CREMATION EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	7
2.4. VOLUMES DES PRESTATIONS REALISEES PAR L'ETABLISSEMENT	8
2.4.1. <i>Volumes des prestations réalisées au crématorium des Alpes du Sud en 2022</i>	8
2.4.2. <i>Provenance des crémations</i>	9
2.5. EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACE AUX ETABLISSEMENTS VOISINS	11
2.6. MOYENS HUMAINS	12
2.6.1. <i>Salariés</i>	12
2.6.2. <i>Qualifications</i>	12
2.6.3. <i>Formations</i>	12
3. LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE	13
3.1. RELATIONS AVEC LES USAGERS.....	13
3.1.1. <i>Certifications</i>	14
3.1.2. <i>Mesure de la qualité du service rendu</i>	14
3.1.3. <i>Réclamations, litiges et contentieux</i>	15
3.2. TARIFS PRATIQUES PAR VOTRE ETABLISSEMENT	18
3.2.1. <i>Les clauses de révisions</i>	18
3.2.2. <i>Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués</i>	19
3.2.3. <i>Gratuité pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes</i>	19
3.3. PRINCIPE DE CONTINUITE D'EXPLOITATION.....	20
3.4. PRINCIPE DE L'EQUILIBRE CONTRACTUEL.....	21
3.4.1. <i>Redevance à verser au délégant (en € H.T.)</i>	21
3.4.2. <i>Examen des avenants au contrat</i>	21
3.5. PRINCIPE DE NEUTRALITE.....	22
3.6. PRINCIPE DE SAUVEGARDE DE LA LIBERTE DU DELEGANT EN FIN DE CONTRAT	22
3.6.1. <i>Biens de retour / biens de reprise et biens propres</i>	22
3.6.2. <i>Liste des engagements</i>	22
3.6.3. <i>Collecte et retraitement des déchets métalliques</i>	24
3.7. MAINTENANCE ET GER	25
4. LES COMPTES	26
4.1. COMPTE DE RESULTAT DE L'ETABLISSEMENT	26
4.1.1. <i>Détails des recettes de l'année</i>	26
4.1.2. <i>Compte de résultat complet</i>	27
4.1. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS	30

1. Préambule

1.1. Présentation

La Ville de Gap a confié à *Crématoriums de France* (« SCF » dans la suite de ce rapport) l'exploitation du Crématorium situé à Gap par contrat d'affermage à compter du 1^{er} février 2011 et pour une durée totale de 12 ans, soit jusqu'au 31 janvier 2023. Le Contrat a fait l'objet d'une prolongation unilatérale de trois (3) mois par une délibération du conseil municipal du 2 décembre 2022 pour une échéance au 30 avril 2023.

Une société dédiée, « La Société du Crématorium de Gap » (SCG), a été créée spécifiquement pour l'exploitation de cet établissement, afin notamment d'assurer au délégant une lecture transparente des comptes annuels et d'alimenter ce rapport en indicateurs fiables et pertinents.

Le présent rapport relatif à l'exercice 2022 a pour but de vous présenter en détail l'activité de votre crématorium en 2022, les principaux faits marquants de l'exercice qui vient de s'achever, ainsi que les principaux indicateurs économiques relatifs.

Comme vous pourrez le lire plus bas, cette année a été marquée par :

- Une activité et un chiffre d'affaires qui renouent avec la croissance. **Le volume des crémations a augmenté de 7,5%** par rapport à l'exercice précédent et le chiffre d'affaires de 8,3%, témoignant de l'attractivité du crématorium.
- Un taux de satisfaction des usagers **toujours de très haut niveau (4,5/5)** mesuré grâce à un notre dispositif dématérialisé permettant de recueillir les remarques des familles de manière plus simple pour ces dernières ;

Nous espérons que la lecture de ce rapport vous apportera tous les éléments nécessaires à vous assurer des efforts engagés par SCF pour conduire, avec tout le professionnalisme requis, cette mission de service public que vous nous avez confiée.

2. Activité de l'année

2.1. Présentation de l'établissement

La Ville de Gap a confié l'exploitation du Crématorium des Alpes du Sud à SCF par contrat d'affermage. Le bâtiment est construit en bordure Est du Cimetière Saint Roch. Sa surface totale de 600 m² comprend une partie crématorium (520 m²), objet de la DSP et une seconde partie dédiée aux services funéraires de la Ville de Gap (80 m²).

Le crématorium est doté d'un appareil de crémation CR2000 XL du constructeur ATI Environnement et d'une ligne de filtration du même fabricant. Cet équipement de filtration a été installé par la Ville de Gap.

Les descriptions qui suivent reprennent les éléments du permis de construire.

Description des locaux et des équipements

Le crématorium, d'une surface totale de 520 m², comprend :

Partie publique

- Un hall d'accueil avec une borne d'accueil
- Un bureau d'accueil des familles
- La salle de recueillement dotée de 100 places assises
- Un couloir (couloir permettant aux familles de recevoir les condoléances des proches)
- Un salon de convivialité
- Des sanitaires publics
- Une salle de remise de l'urne et de visualisation

Partie administrative et technique

- Un bureau du directeur
- Un local de conservation des urnes
- Une salle d'accès technique
- Une salle de crémation comprenant un appareil de crémation ATI CR2000 XL, un système de filtration, un pulvérisateur de cendres et une unité de préparation des cendres
- Un local de repos pour les opérateurs funéraires
- Des sanitaires
- Un local de détente pour le personnel accompagné d'un vestiaire équipé d'une toilette et d'une douche

Date de mise en service

Le crématorium a été mis en service le 1^{er} février 2011.

Habilitation

La Préfecture des Hautes Alpes a renouvelé l'habilitation pour l'utilisation et la gestion du crématorium sous le numéro 17-05-36 pour 6 ans à compter du 21 décembre 2017 jusqu'au 13 décembre 2023.

Suivi de la conformité

Au cours de cet exercice, toutes les mesures obligatoires relatives à la conformité de vos équipements ont été réalisées dans les temps. SCF s'appuie pour cela **sur l'expertise du service qualité de Funecap Groupe**, sa maison-mère, qui se tient en permanence au fait des nombreuses et régulières évolutions réglementaires, et de plus en plus restrictives compte tenu de la sensibilité liée à cet ERP. SCF a réalisé dans le cadre du plan groupe de Prévention et Gestion des Risques les missions suivantes pour le crématorium des Alpes du Sud :

- 1 janvier 2022 : Vérification des extincteurs
- 26 janvier 2022 : Contrôle des rejets atmosphériques et dispositifs de sécurité
- 01 février 2022 : Vérification installations de gaz
- 10 novembre 2022 : Vérification installations électriques
- 1 juin 2022 : Vérification moyens de secours incendie
- 30 juin 2022 : Vérifications périodiques des appareils de levage - table d'introduction élévatrice

Tous ces contrôles ont conclu à la conformité des installations existantes.

Références des règlements intérieurs

Le règlement intérieur du crématorium figurant en Annexe 3 du contrat de Délégation de Service Public signé le 21 janvier 2011 - et modifié par avenant en avril 2016 - est à la disposition du public au crématorium.

Rappel des horaires d'ouverture

Le crématorium est ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi, sur le mode de fonctionnement suivant :

- Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00*-
- Le samedi : 10h00-12h00 et 14h00-16h30

Une permanence téléphonique est assurée 7 jours sur 7 depuis le numéro du standard du crématorium par le personnel de l'établissement, sauf pour les appels qui arrivent entre 21h30 et 7h30 qui sont redirigés vers un répondeur téléphonique.

Le personnel de l'établissement traite les messages à l'ouverture. Cette mobilisation permet d'assurer la plus grande réactivité face aux demandes des opérateurs funéraires.

2.2. Evolution de la crémation en France

Les données nationales 2022 ne seront disponibles qu'à compter du dernier trimestre 2023. Nous vous présentons ainsi les statistiques 2021, dernières données publiées à ce jour par la *Fédération Française de Crémation*.

L'année 2021 en France (derniers chiffres disponibles) :

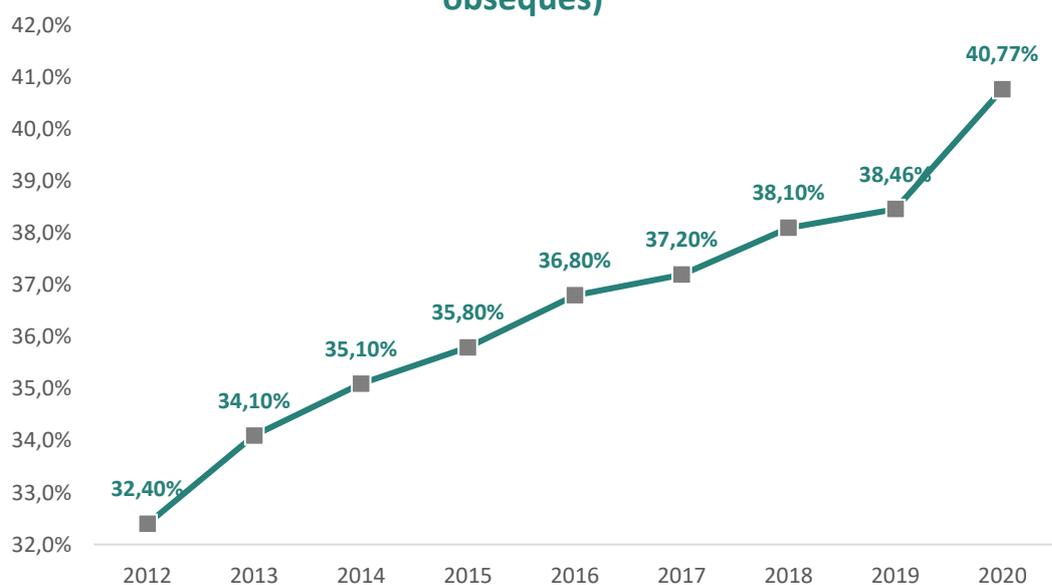
- 209 crématoriums en service
- 268 050 crémations réalisées
- 41,7% de taux de crémation
- Plus de 50% des Français disent préférer la crémation

En 2021, le nombre de crémations réalisées en France a augmenté de 0,5% par rapport à l'année 2020. Dans le même temps, le nombre de décès a diminué de 1,7% sur cette même période : davantage de défunts ont donc privilégié la crémation, ce qui traduit l'essor de cette pratique en France.

Le choix de la crémation est disparate selon les régions. Dans certaines d'entre elles, 32% des obsèques donnent lieu à une crémation alors que pour d'autres (généralement plus urbanisées), la crémation représente plus de 60% des obsèques.

Evolution de la crémation en France										
Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de crémation	32,4%	34,1%	35,1%	35,8%	36,8%	37,2%	38,1%	38,46%	40,8%	41,7%

Evolution de la crémation en France (en % des obsèques)

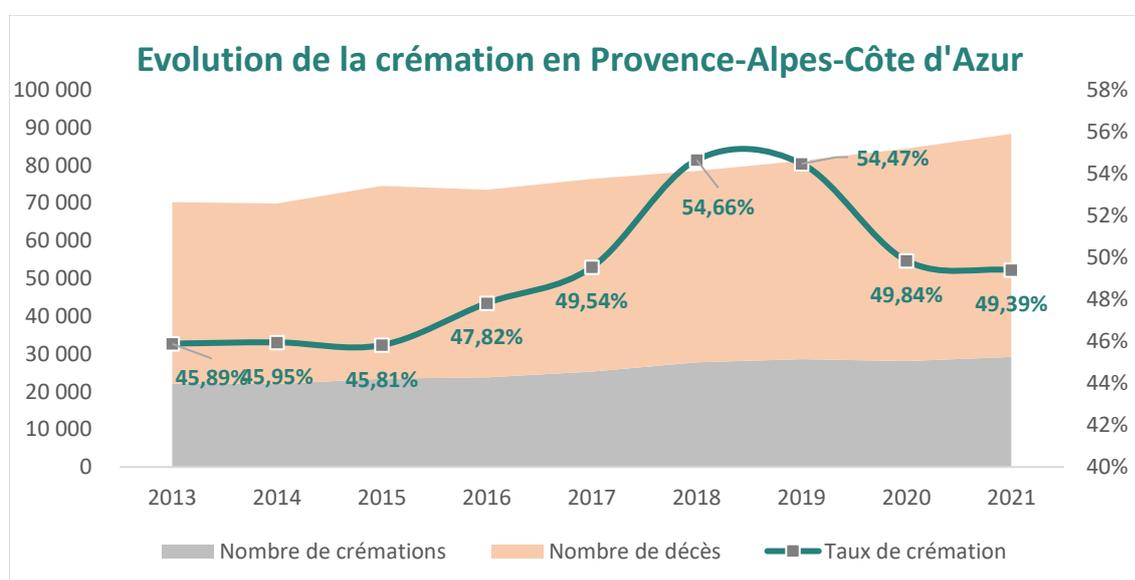


2.3. La crémation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La crémation en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020 :

- 14 crématoriums en activité
- 29 219 crémations réalisées
- 49,4 % de taux de crémation

Le nombre de décès en région Provence-Alpes-Côte d'Azur a augmenté de +5,0% en 2021, traduisant une forte surmortalité principalement liée à la pandémie. Le nombre de crémations réalisées sur la même période a augmenté de 4 points par rapport à 2020. Le taux de crémation de la région PACA demeure très élevé (plus de 49%), soit presque 8 points au-dessus de la moyenne nationale.



Evolution de la crémation en région Provence Alpes Côte d'Azur								
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de décès	47 887	51 110	49 731	51 072	50 758	52 569	56 334	59 156
Variation N/N-1	-0,5%	6,7%	-2,7%	2,7%	-0,6%	3,6%	7,2%	5,0%
Nombre de crémations	22 002	23 415	23 782	25 299	27 742	28 636	28 079	29 219
Taux de crémation	45,9%	45,8%	47,8%	49,5%	54,7%	54,5%	49,8%	49,4%

Liste des crématoriums de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Aix-en-Provence, Aubagne, Avignon, Cannes, Cuers, Gap, Manosque, Marseille, Martigues, Nice, Orange, La Seyne-sur-Mer, Saint-Raphaël et Vidauban.

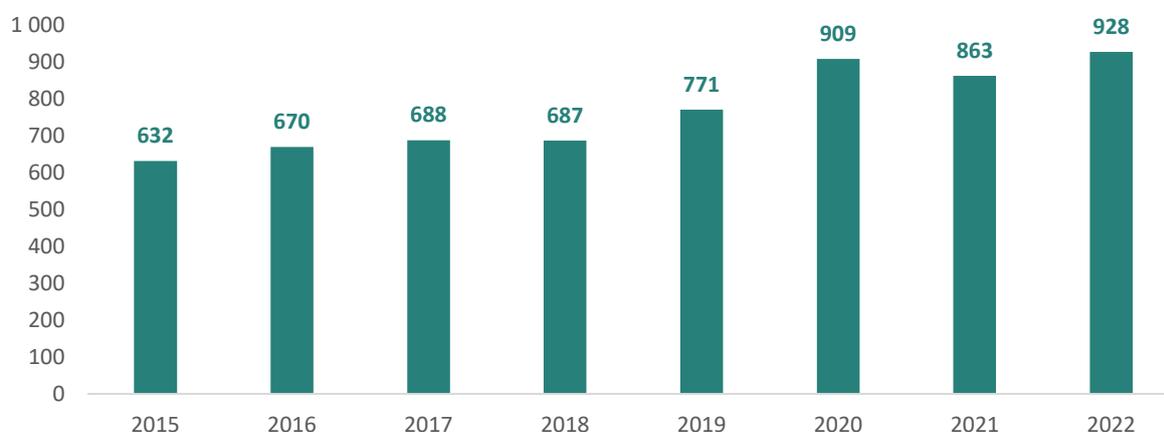
2.4. Volumes des prestations réalisées par l'établissement

2.4.1. Volumes des prestations réalisées au crématorium des Alpes du Sud en 2022

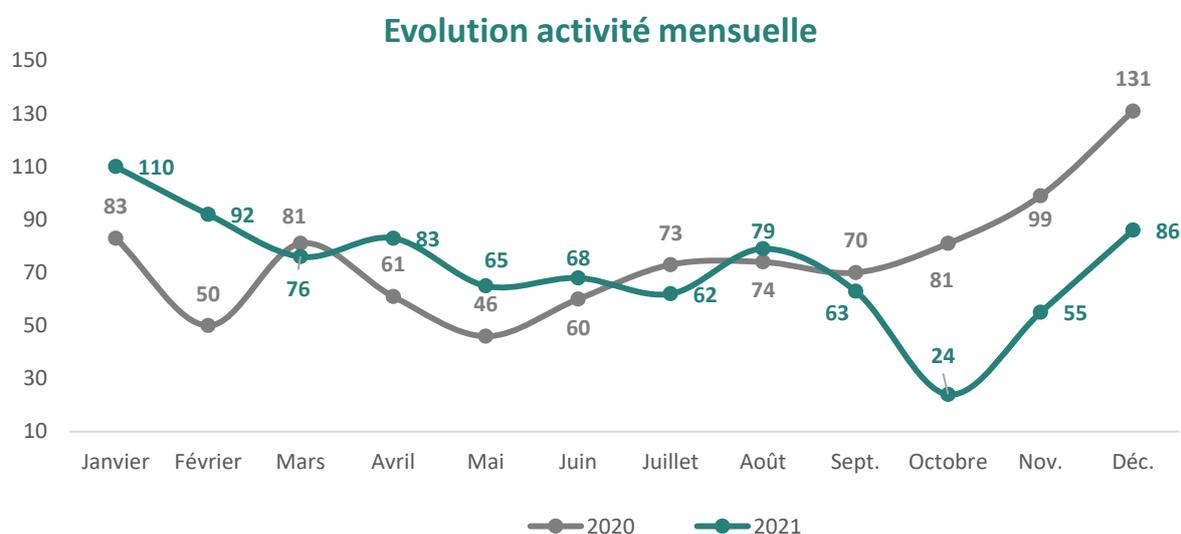
Le nombre de crémations a augmenté par rapport à l'année 2021 (de 863 à 928, soit **+7,5%**). La quasi-totalité des crémations sont désormais accompagnées par l'organisation d'une cérémonie personnalisée : **94,1% des crémations en 2022 donnent lieu à l'organisation d'une cérémonie personnalisée au sein du crématorium, préparée en amont avec les familles et assurée par les maîtres de cérémonie du crématorium**, témoignant de la parfaite correspondance de ce modèle de cérémonies personnalisées aux demandes des familles et aux évolutions sociétales.

Nombre de crémations et autres prestations	2021	2022
Crémation cercueil jusqu'à 1 m	10	2
Crémation cercueil de plus d'1m jusqu'à 1m40	2	0
Crémation grands cercueils	842	900
Crémation de personne indigente de Gap	0	0
Crémation exhumation	9	26
Total des crémations estampillées	863	928
Crémation pièces anatomiques conteneur de 30 kg ou de 100 l maximum	19	8
Crémation pièces anatomiques conteneur de 30 à 60kg ou de 100 à 200L max	0	0
Mise à disposition d'une salle de cérémonie	818	849
Mise à disposition du salon des retrouvailles	6	25
Dispersion des cendres	6	2

Evolution de l'activité du crématorium (crémations estampillées)



L'activité du crématorium est en augmentation depuis le début de la DSP (+6,4% de crémations par an en moyenne depuis 2015).



Evolution activité mensuelle												
Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
2021	110	92	76	83	65	68	62	79	63	24	55	86
2022	80	74	100	83	70	74	75	82	66	87	66	71
Var. 2022	-27,3%	-19,6%	31,6%	0,0%	7,7%	8,8%	21,0%	3,8%	4,8%	262,5%	20,0%	-17,4%

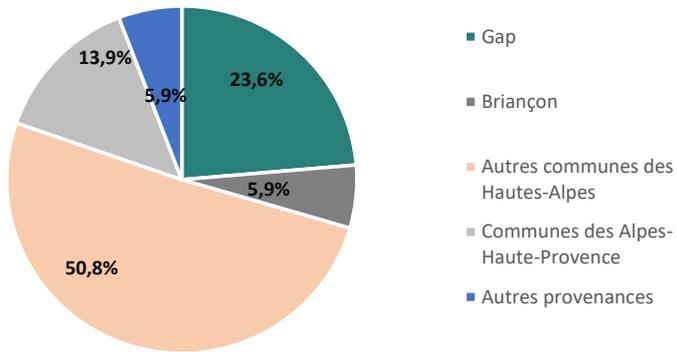
Le crématorium a réalisé en moyenne 77 crémations par mois en 2022, contre 72 en 2021.

2.4.2. Provenance des crémations

En 2022, 23% des crémations réalisées étaient relatives à des défunts résidents de la Ville de Gap. On constate dans le graphique de droite que ce pourcentage s'élève à 36,4% lorsqu'on comptabilise les défunts décédés à Gap : c'est la présence du Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud sur le territoire de la commune de Gap qui explique ce taux plus élevé, le crématorium ayant accueilli des défunts décédés à Gap mais n'y résidant pas (en cohérence avec les statistiques de l'INSEE à l'échelle nationale qui indiquent que plus de 59% des décès ont lieu dans des établissements de santé).

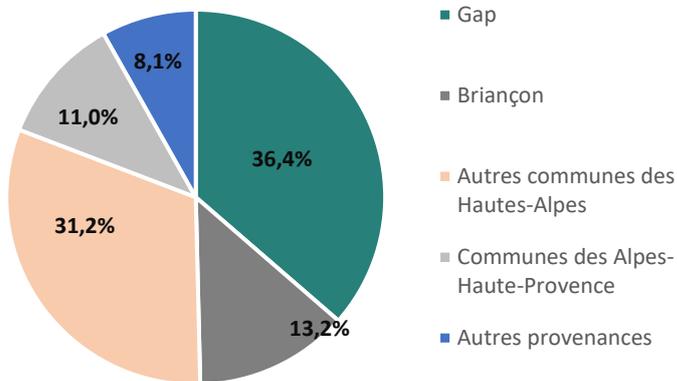
Provenance des crémations en 2022

Selon le lieu de résidence des défunts



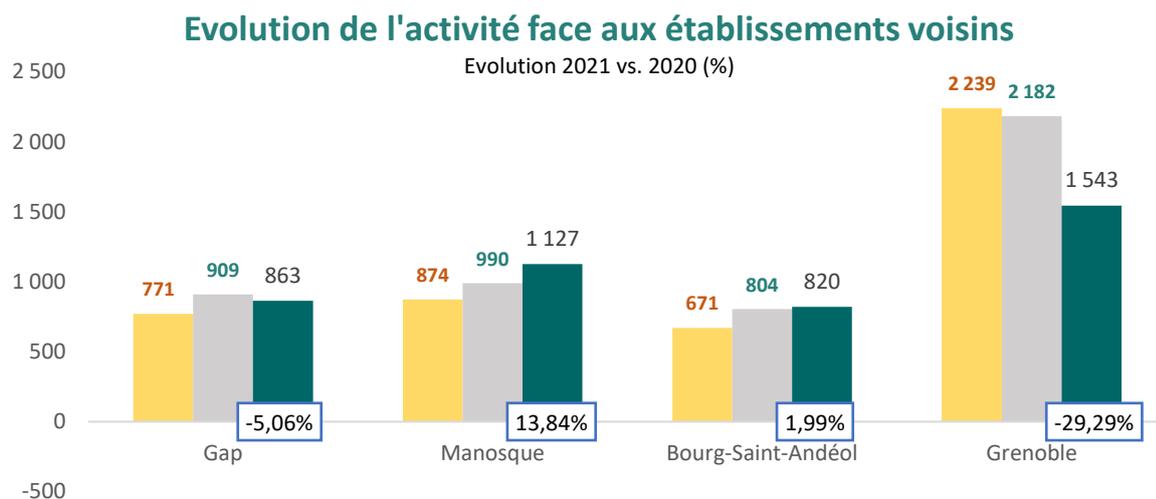
Provenance des crémations en 2022

Selon le lieu de décès des défunts



2.5. Evolution de l'activité face aux établissements voisins

L'évolution de l'activité face aux établissements voisins sur la période 2019-2021 est présentée ci-dessous (Crématoriums de France est également gestionnaire du crématorium de Beaurepaire). Pour rappel, les données de l'activité 2022 des autres établissements voisins ne sont officiellement disponibles qu'à partir de septembre 2023. Ne sont donc présentés ici que les chiffres 2021 (source : *Fédération Française de Crémation*).



2.6. Moyens humains

2.6.1.Salariés

En 2022, le personnel était constitué de 3 salariés de SCF.

Nom	Prénom	Fonction	Niveau	Date d'entrée dans l'établissement
FLAUTO	Fanny	Responsable d'établissement	5.1	29/10/2012
MARILLIER	Anaïs	Assistante funéraire	3.1	14/12/2020
FEUTRIER	Nelly	Agent de crématorium	2.1	20/10/2021

2.6.2.Qualifications

Fanny FLAUTO est titulaire du diplôme de conseiller funéraire (niveau 4) et de responsable d'agence (niveau 6). Anaïs MARILLIER est titulaire du diplôme de conseiller funéraire (niveau 4).

2.6.3.Formations

Tous les salariés de Crématoriums de France bénéficient d'une ou plusieurs formations par an leur permettant (i) de développer leurs compétences et (ii) de se maintenir au niveau des exigences réglementaires, notamment en termes de sécurité, compte tenu de la sensibilité de cet Etablissement Recevant du Public (ERP). Le service RH du siège de La Société des Crématoriums de France, soutenu par le service RH de Funecap Groupe, organise régulièrement des sessions de formation pour les salariés du crématorium.

3. Les conditions d'exécution du service

3.1. Relations avec les usagers

En tant que gestionnaire de crématorium, les interlocuteurs de SCF sont multiples :

- Au premier rang d'entre eux figurent **les opérateurs funéraires** qui contactent le crématorium dans le but de réserver un horaire de crémation pour la famille en deuil qu'ils accompagnent dans l'organisation des obsèques. Cette **prise de contact a lieu quelques jours avant les obsèques** et vise dans un premier temps à réserver un temps pour la réalisation de la crémation et, le cas échéant, l'accueil des familles au sein de notre établissement dans le cadre d'une cérémonie ;
- L'équipe du crématorium entre ensuite directement en relation avec les familles : préalablement à l'accueil au sein du crématorium, **la spécificité de Crématoriums de France est en effet de proposer aux familles un accompagnement personnalisé**. Les familles sont contactées quelques jours avant le jour de la crémation afin de recueillir leurs souhaits pour **l'organisation du moment de recueillement et notamment les textes, musiques, photos ou vidéos qu'elles souhaitent voir diffuser pendant la cérémonie** ;
- Contrairement à ce que pratiquent de nombreux acteurs sur le territoire national, et c'est ici la principale spécificité du fonctionnement de Crématoriums de France, le personnel du crématorium assure lui-même les cérémonies. **Notre personnel est ainsi polyvalent et en mesure d'assurer chacune des tâches nécessaires au fonctionnement du crématorium**, allant de la réalisation de l'acte technique de crémation à l'accueil des familles et l'animation des cérémonies personnalisées ;
- **Cette organisation des cérémonies en interne permet d'assurer aux familles tout le professionnalisme de rigueur dans un moment si particulier et chargé en émotion** : là où certains délégataires (opérateurs indépendants ou groupes de services funéraires) n'assurent pas eux-mêmes les cérémonies et laissent aux opérateurs funéraires le soin de gérer non seulement l'animation des cérémonies mais également leur organisation technique (ordinateurs, câbles, etc.), ne leur permettant pas de maîtriser de façon homogène le niveau de cette prestation délivrée au sein de l'établissement dont ils ont la charge, **l'organisation mise en place par Crématoriums de France permet au contraire d'accueillir les familles avec un standard de qualité élevé et constant**, à la hauteur des attentes fortes des familles en ces circonstances (comme en témoignent les indicateurs de satisfaction client que vous trouverez au paragraphe suivant).

3.1.1. Certifications

L'accompagnement et la satisfaction des familles ont toujours été l'objectif premier de FUNECAP GROUPE. Pour renforcer cette volonté et optimiser sa démarche d'amélioration continue, SCF a créé une Direction Qualité en 2020. Les principaux objectifs de cette Direction sont :

- Identifier et déployer des bonnes pratiques métier (harmonisation),
- Mesurer, analyser et optimiser la satisfaction des familles (enquête de satisfaction),
- Planifier et réaliser des audits internes,
- Gérer les réclamations clients le cas échéant,
- Déployer des exigences normatives ISO 9001 (management de la Qualité),
- Déployer des exigences normatives ISO 14001 (management de l'Environnement),
- Identifier des axes d'amélioration et structurer nos activités en conséquence.

En 2021, votre crématorium a obtenu la certification qualité ISO 9001 (norme qualité reconnue au niveau national et international). L'objectif de cette certification est de promouvoir et garantir un niveau de qualité optimal pour l'ensemble des parties intéressées (collectivités, familles, opérateurs funéraires). Cette certification porte sur l'ensemble des crématoriums de FUNECAP GROUPE.

Les aspects environnementaux sont également pilotés par la Direction QHSE : pour aller plus loin dans cet engagement, FUNECAP GROUPE a également obtenu la certification ISO 14001 (Management de l'environnement) sur l'ensemble de ses crématoriums en juillet 2022.

3.1.2. Mesure de la qualité du service rendu

Sollicitations Familles

Les sollicitations familles parviennent à la Direction Qualité de SCF via plusieurs canaux :

- Mails
- Demandes Web via le site internet de l'établissement concerné
- Avis « Google My Business » sur la fiche établissement concernée
- Courriers
- Retours des enquêtes de satisfaction
- Remontées terrain

Le cas échéant, les réclamations suivent un process strict établi par la Direction Qualité et la Direction Générale, et donnent lieu à une réponse circonstanciée à la famille concernée.

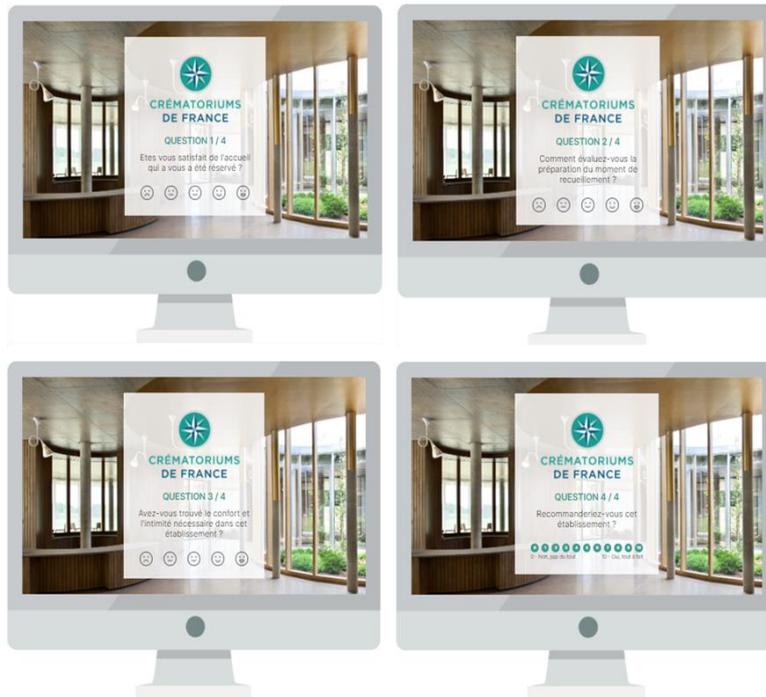
Engagement de la satisfaction famille

Notre cœur de mission étant la satisfaction de nos familles, SCF s'engage à mesurer celle-ci au travers des outils suivants :

- Les avis « Google My Business » sur la fiche de l'établissement concerné,
- Les enquêtes de satisfaction à l'issue de la cérémonie.

Chaque mois, toutes les familles passées par nos établissements reçoivent via un mail ou un sms une enquête destinée à mesurer leur niveau de satisfaction selon des critères préétablis par la Direction QHSE. Avec une recommandation Globale de 9/10 sur les enquêtes de satisfaction (moyenne calculée

sur la base de 2.776 retours de familles), SCF a à cœur de poursuivre l'amélioration continue de sa qualité de service.



3.1.3. Réclamations, litiges et contentieux

Aucune réclamation n'a été adressée au crématorium du Gap en 2022 sur 902 crémations.

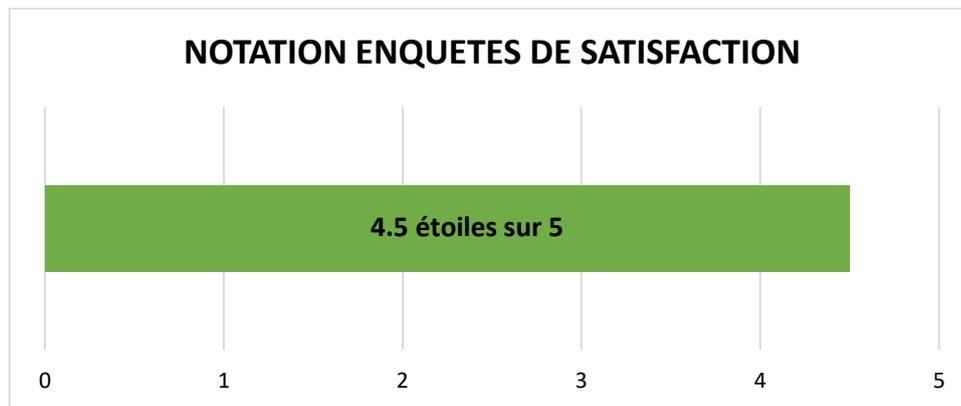
Chaque réclamation qui nous parvient est examinée conjointement par le Directeur de l'établissement, son équipe et la Direction Qualité afin de comprendre la raison de l'insatisfaction.

Par ailleurs, une enquête est ouverte et un reporting est établi par la Direction QHSE pour améliorer le service public à travers ces réclamations.

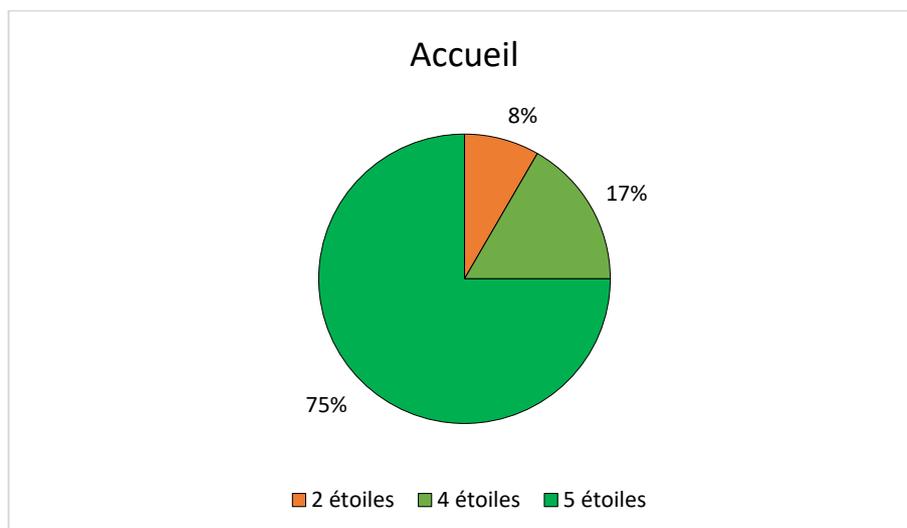
La Direction Qualité de la Société des Crématoriums de France répond à chaque réclamation des familles :

- En février, une réclamation portait sur la préparation du moment de recueillement et des problèmes informatiques pour diffuser de la musique et un diaporama lors de l'hommage,
- En mars, une famille soulignait la jeunesse de la maîtresse de cérémonie officiante lors de l'hommage. Un accompagnement renforcé par la direction du site a été établi dans les semaines suivantes avec ladite collaboratrice afin de l'accompagner au mieux dans sa prise de fonction.

- Résultats annuels 2022 fiche Google : 4.9/5
- Niveau de recommandation de l'établissement : 9.1/10
- Résultats annuels enquête de satisfaction : 4.5/5
- Echantillon : 12 réponses

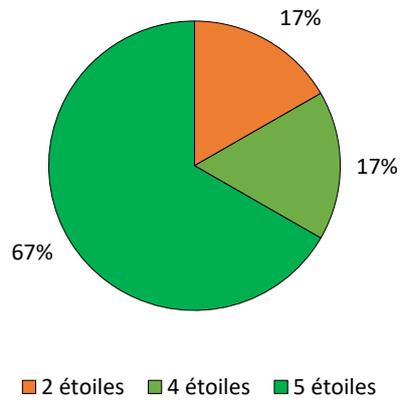


Question n° 1 : Etes-vous satisfait de l'accueil qui vous a été réservé ?



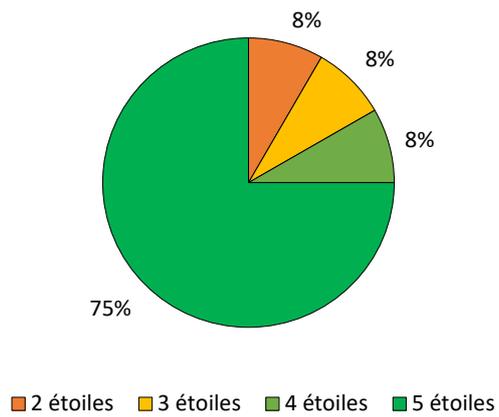
Question n° 2 : Comment évaluez-vous la préparation du moment de recueillement ?

Préparation du moment de recueillement



Question n° 3 : Avez-vous trouvé le confort et l'intimité nécessaire dans cet établissement ?

Confort et intimité



3.2. Tarifs pratiqués par votre établissement

3.2.1. Les clauses de révisions

La formule de révision des tarifs (définie au contrat de Délégation de Service Public à l'article 30.1) **permet de répercuter sur les tarifs du service public les évolutions à la hausse ou à la baisse des charges d'exploitation du crématorium pour que les tarifs en question reflètent les conditions du marché** (coût de l'approvisionnement en gaz, électricité, etc.) :

$$K = 0,05 + 0,95 * [0,45 \frac{S}{S_0} + 0,10 \frac{EG}{EG_0} + 0,45 \frac{FSD1}{FSD1_0}]$$

S = Salaires – Salaire du secteur privé et semi-public – Indice trimestriel du salaire mensuel brut de base de l'ensemble des salariés (Identifiant : 001567453)

EG = Moyenne établie sur les douze derniers mois de l'indice des prix à la production (production française commercialisée sur le marché français, dans l'industrie) Electricité, gaz et chaleur (identifiant : 001570083)

FSD1 = 0.79 EBI + 0.21 TCH (FSD1 : indice des frais et services divers 1)

- EBI : Moyenne établie sur les douze derniers mois de l'indice des prix à la production (Production française commercialisée sur le marché français, dans l'industrie) Ensemble Energie, biens intermédiaires
- TCH : Moyenne établie sur les douze derniers mois de l'indice des prix à la consommation – IPC – Ensemble des ménages – Regroupements particuliers – Métropole + DOM – Transports, communications et hôtellerie

Les tarifs devaient ainsi augmenter de +5,36% en janvier 2022 – hausse plafonnée à +2,00% par avenant.

3.2.2. Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués

Tarif crématorium	Tarifs 2021	Tarifs 2022
	Euros TTC	Euros TTC
Crémation cercueil jusqu'à 1m	GRATUIT	GRATUIT
Crémation cercueil de plus d'1m jusqu'à 1,40 m	GRATUIT	GRATUIT
Crémation grands cercueils	512 €	522 €
Crémation indigents de Gap	GRATUIT	GRATUIT
Crémation pièces anatomiques conteneur de 30 kg ou de 100 l maximum	280 €	286 €
Crémation pièces anatomiques conteneur de 30 à 60 kg ou de 100 à 200 l maximum	505 €	515 €
<i>quantité comprise entre 1 et 10 crémations commandées</i>	256 €	261 €
<i>quantité comprise entre 11 et 20 crémations commandées</i>	230 €	235 €
<i>quantité comprise entre 21 et 40 crémations commandées</i>	215 €	219 €
<i>quantité à partir de 41 et plus crémations commandées</i>	201 €	205 €
<i>quantité comprise entre 1 et 10 crémations commandées</i>	512 €	522 €
<i>quantité comprise entre 11 et 20 crémations commandées</i>	461 €	470 €
<i>quantité comprise entre 21 et 40 crémations commandées</i>	431 €	439 €
<i>quantité à partir de 41 crémations et plus ccommandées</i>	400 €	408 €
<i>Les 30 premiers reliquaires d'exhumations, longueur maximale 1m20, poids limité à 80 kgs ou 15 grands cercueils d'exhumation, poids maximum 125 kg</i>	GRATUIT	GRATUIT
<i>Reliquaire de restes exhumés d'une longueur de 1,20 m maximum, limité à 80 kg</i>	180 €	184 €
<i>Cercueil de restes exhumés d'une longueur supérieure à 1,20 m maximum, limité à 125 kg</i>	360 €	368 €
Mise à disposition d'une salle de cérémonie	84 €	86 €
Mise à disposition du salon des retrouvailles	45 €	46 €
Dépôt d'une urne pour une durée inférieure à 5 mois	GRATUIT	GRATUIT
Dépôt d'une urne, par mois, du 5 ème au 12ème mois	49 €	50 €
Dispersion des cendres	87 €	88 €

La **refonte totale du site internet en 2019 par le service Digital** de Funecap Groupe nous a permis de gagner en visibilité. Le site permet de présenter des visuels des principales salles du crématorium, le déroulement d'une cérémonie ainsi que toutes les informations pratiques nécessaires aux usagers (horaires, accès, etc.). Il est accessible à travers le lien suivant : <https://gap.crematoriums.fr/>

3.2.3. Gratuité pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes

Aucune prestation de ce type n'a eu lieu au crématorium de Gap en 2022.

3.3. Principe de continuité d'exploitation

En cas de panne ou d'arrêt de l'activité du Crématorium des Alpes du Sud, les opérateurs de pompes funèbres locaux sont prévenus afin qu'ils puissent orienter les familles vers d'autres crématoriums voisins.

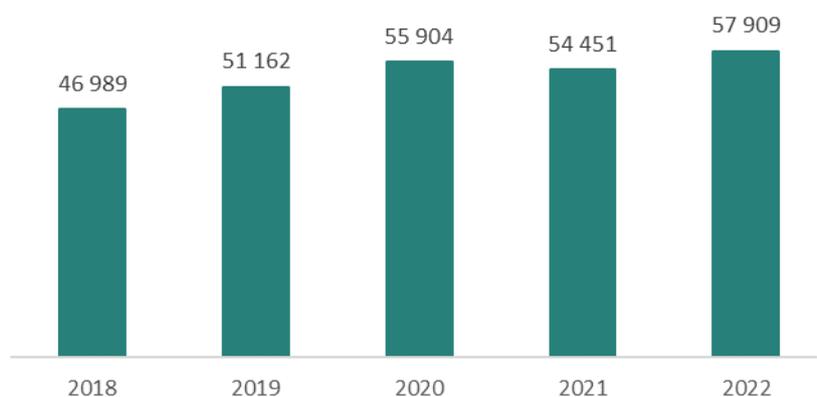
3.4. Principe de l'équilibre contractuel

3.4.1. Redevance à verser au délégant (en € H.T.)

Une redevance de concession est versée annuellement au délégant selon les termes de l'article 33 du contrat de concession. Nous vous indiquons ci-dessous, pour rappel, le détail des redevances versées au cours des 5 dernières années. En cumulé, celles-ci s'élèvent à près de **362.428 € depuis 2016** :

Montants en €	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total cumulé
Redevance - Partie fixe	35 283	32 440	32 050	32 624	32 624	32 624	33 277	230 922
Redevance - Partie variable	13 816	14 473	14 939	18 538	23 280	21 827	24 633	131 505
Redevance totale (en €)	49 099	46 913	46 989	51 162	55 904	54 451	57 909	362 428

Evolution de la redevance versée sur la durée de la DSP



3.4.2. Examen des avenants au contrat

Un avenant de prolongation du contrat pour une durée de trois (3) mois a été signé le 26 décembre 2022.

Deux autres avenants ont été signés depuis la mise en service de la DSP : le premier relatif à :

- La modification du règlement intérieur du crématorium ;
- La modification de la tarification du dépôt d'urne.

Le second avenant signé le 29 avril 2016 est relatif à :

- La modification du règlement intérieur du crématorium ;
- La modification de la grille tarifaire ;
- La modification de l'article 30 du Contrat de DSP relatif à l'actualisation des tarifs ;
- La mise en place d'une redevance spécifique pour prestations complémentaires.

3.5. Principe de neutralité

Notre entreprise n'exerçant aucune activité de pompes funèbres, **nous garantissons une égalité de traitement totale de tous les usagers sans discrimination possible**, opérateurs funéraires et familles.

Chaque opérateur funéraire a reçu un tarif complet reprenant la totalité des prestations du crématorium de telle sorte que chaque famille connaisse à l'avance le montant total des services, de façon parfaitement transparente.

En ce qui concerne les cérémonies, une latitude complète est donnée aux entreprises de pompes funèbres pour choisir l'horaire de réservation de la salle de cérémonies (sous réserve de disponibilité) qui est mise à disposition par notre personnel pour toutes les confessions, opinions religieuses ou philosophiques.

Le personnel est au service des usagers, des entreprises et des familles. Il est formé pour respecter cet engagement.

3.6. Principe de sauvegarde de la liberté du délégant en fin de contrat

3.6.1. Biens de retour / biens de reprise et biens propres

Les biens de retour sont les biens meubles et immeubles (terrains d'assiette des ouvrages compris), affectés à l'exploitation du service public et indispensables à celle-ci, qui reviennent à la collectivité concédante au terme du contrat.

Les biens de reprise sont les biens acquis par le délégataire, qui sans être indispensables au service public, sont utiles à son exploitation et qui peuvent être transférés à la personne publique qui jouit sur eux d'un droit de reprise. Ils sont transférés en contrepartie du paiement de la valeur (valeur vénale ou valeur nette comptable généralement) si elle actionne ce droit. Dans le cas contraire, ils restent propriétés du concessionnaire.

3.6.2. Liste des engagements

La liste des engagements (emprunts, conventions, etc.) contractés pour le Crématorium des Alpes du Sud est détaillée ci-dessous :

- Contrats de travail du personnel du crématorium des Alpes du Sud
- Assurance multirisques professionnelle et responsabilité Civile Exploitation auprès de MMA Pro par l'intermédiaire du Cabinet d'assurances Condorcet pour les locaux et les équipements froid et de crémation
- Assurance du véhicule de fonction auprès de MMA PRO par l'intermédiaire du cabinet d'assurances CONDORCET
- Contrat avec Engie entreprises pour la fourniture d'énergie électrique
- Contrat avec Engie pour la fourniture de gaz

- Contrat avec Véolia pour l'alimentation en eau
- Contrat d'abonnement avec ORANGE pour la ligne téléphonique de la télésurveillance
- Contrat d'abonnement avec SFR pour les téléphones fixes et portables
- Convention pour l'incinération des pièces anatomiques avec la polyclinique des Alpes du Sud
- Convention pour l'incinération des pièces anatomiques avec le Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud
- Contrat d'entretien pour les vitres et les encadrements du hall d'accueil, du salon d'accueil des familles, du condouloir et de la salle de recueillement avec la société NERA PROVENCE
- Contrat d'entretien pour les fontaines à eau avec la société EXQUADO
- Contrat de maintenance pour le logiciel de gestion
- Contrat avec la société SOGETHA pour la maintenance de l'installation de chauffage au gaz et de la CTA
- Contrat de maintenance pour les extincteurs
- Contrat d'entretien annuel de la toiture avec la société SMAC
- Contrat de maintenance (préventif et curatif) pour l'appareil de crémation et l'équipement de filtration signé en 2020 avec la société Prodestis
- Convention avec EMTA (filiale de Veolia) pour le transport et le traitement des réactifs usagés issus du système de filtration des fumées de crémation.

3.6.3. Collecte et retraitement des déchets métalliques

L'opération de crémation produit des résidus métalliques qui proviennent essentiellement du cercueil et des prothèses et sont principalement constitués d'acier, de chrome, de cobalt, de titane et parfois d'or en quantités infimes. Ces résidus n'étant pas assimilés aux cendres du défunt, ils sont réglementairement considérés comme des déchets et doivent donc être collectés puis traités par des prestataires spécialisés.

Comme pour l'ensemble des établissements gérés par notre groupe, la collecte, le recyclage et la valorisation de ces résidus métalliques s'effectuent dans le cadre d'un partenariat global entre Funecap Groupe et la société Orthometals - société qui suit les règles les plus strictes de traçabilité administratives et financières du secteur et de respect des normes environnementales dans le cadre d'une certification ISO 9001 & 14001.

En 2022, des dispositions légales (loi du 21 février 2022) et réglementaires (décret du 5 août 2022) sont venues préciser et encadrer l'utilisation des produits financiers issus du retraitement des résidus métalliques issus des opérations de crémation.

Tous les contrats de délégation conclus par des filiales du groupe FUNECAP sont en cours d'adaptation à ces dispositions.

Désormais, le produit financier du retraitement des résidus métalliques doit être inscrit en recette de fonctionnement du crématorium où les métaux ont été recueillis, ce produit ne pouvant être destiné qu'aux deux opérations suivantes :

- Financement de la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes ;
- Don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique.

Il appartient au gestionnaire du crématorium de publier chaque année les montants et les bénéficiaires des financements et des dons éventuellement réalisés : cette publication doit être mise à la disposition du public dans la partie publique du crématorium et être adressée à l'autorité délégante.

Dans l'hypothèse du don, celui-ci ne pourra être effectué qu'auprès d'une association ou d'une fondation figurant sur une liste établie par l'organe délibérant de l'autorité délégante après consultation du délégataire dans le cas d'un crématorium exploité en délégation de service public. .

3.7. Maintenance et GER

Dans les faits, les opérations de maintenance et de renouvellement réalisées au cours de l'exercice 2022 se sont réparties de la manière suivante :

- Maintenance préventive de l'appareil de crémation pour un montant de 21.528 €
- Renouvellement des équipements de la salle de cérémonies pour un montant de 1.478€
- Mise en conformité électrique pour 2.314 euros

4. Les Comptes

4.1. Compte de résultat de l'établissement

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable est appliqué par les entreprises depuis les exercices ouverts le 1er janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions, sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles s'appuie sur la méthode « par composants » : chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre dans la limite de la durée de la DSP ;
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

4.1.1. Détails des recettes de l'année

Chiffre d'affaires (en € HT)	2021	2022	Var 2022/2021 (€)	Var 2022/2021 (%)
Crémation adulte	359 253	391 500	32 247	9,0%
Crémation enfant de 1 à 12 ans	0	0	0	n.a.
Crémation enfant de moins d'un an	0	0	0	n.a.
Crémation d'exhumation famille - grand reliquaire	427	2 175	1 748	409,8%
Crémation d'exhumation famille - petit reliquaire	1 280	1 305	25	2,0%
Crémation d'exhumation collectivité - grand reliquaire - forfait 1	0	0	0	n.a.
Crémation pièces anatomiques - moyen conteneur	0	0	0	n.a.
Crémation pièces anatomiques - petit conteneur	4 433	1 907	-2 527	-57,0%
Location salle recueillement dans le cadre d'une crémation	57 260	60 128	2 868	5,0%
Location salle recueillement dans le cadre d'une inhumation	1 050	717	-333	-31,7%
Location salon des retrouvailles jusqu'à 1 heure	225	958	733	325,9%
Conservation de l'urne au crématorium - par mois	0	458	458	n.a.
Remise urne à la famille ou son mandataire	0	0	0	n.a.
Dispersion des cendres	435	147	-288	-66,3%
Remise commerciale	-420	-155	265	-63,1%
Chiffre d'affaires total	423 943	459 140	35 197	8,3%
Autres produits	4 698	1 270	(3 428)	(73,0%)
Produits d'exploitation	428 641	460 410	31 769	7,4%

En 2022, le crématorium a réalisé **un chiffre d'affaires de 459.140€** en hausse de +8,3%. Nous avons réalisé 2 crémations d'enfants de moins de 12 ans, qui ne sont pas visibles dans le tableau ci-dessus en raison de **notre choix de proposer la gratuité des prestations** de ce type, qui ne génèrent donc aucun chiffre d'affaires.

4.1.2.Compte de résultat complet

Montants en €	2021	2022	Var 2022/21 (€)	Var 2022/21 (%)
Produits d'exploitation	428 641	460 410	31 769	7,4%
Achats (y compris variations des stocks)	-42 534	-48 136	-5 602	13,2%
Achats d'articles funéraires	-319	-708	-389	121,8%
Eau	-1 044	-290	753	-72,2%
Gaz	-26 640	-32 733	-6 093	22,9%
Electricité	-7 086	-6 680	406	-5,7%
Réactifs unité de filtration	-2 471	-3 369	-898	36,3%
Fournitures administratives et équipements	-4 974	-4 356	619	-12,4%
Services extérieurs	-37 887	-32 732	5 156	-13,6%
Entretien et réparations sur biens immobiliers	-9 006	-4 045	4 961	-55,1%
Entretien et maintenance sur biens mobiliers	-810	-2 810	-2 000	247,0%
Maintenance et contrôle des équipements de crémation et filtration	-24 674	-21 528	3 146	-12,7%
Autres dépenses (assurance, télésurveillance, etc..)	-3 398	-4 349	-951	28,0%
		0		
Autres services extérieurs	-24 218	-9 105	15 113	-62,4%
Personnel extérieur à l'entreprise	-11 788	0	11 788	-100,0%
Honoraires (AG, CAC,...)	-4 016	-1 605	2 412	-60,0%
Communication et télécommunications	-5 547	-4 814	733	-13,2%
Autres charges (frais bancaires, déplacements, etc..)	-2 867	-2 687	180	-6,3%
Impôts et taxes	-8 365	-12 191	-3 825	45,7%
Charges de personnel	-117 179	-128 604	-11 424	9,7%
Autres charges de gestion courante	-115 078	-122 049	-6 971	6,1%
Provision pour charge de redevance	-57 622	-59 803	-2 181	3,8%
Frais de structure &/ou siège	-57 445	-62 238	-4 793	8,3%
Charges diverses de gestion courante	-11	-8	4	-31,0%
Dotations aux amortissements	-23 213	-78 384	-55 171	237,7%
Résultat d'exploitation	60 166	29 210	-30 956	-51,5%
		0		
Résultat financier	4 140	4 740	600	14,5%
Resultat exceptionnel	-2 766	-94	2 672	-96,6%
Résultat avant impôt	61 540	33 856	-27 684	-45,0%
Participation des salariés aux résultats	-3 528	804	4 332	-122,8%
Impot sur les bénéfices	-15 373	-8 249	7 124	-46,3%
Résultat après impôt	42 639	26 411	-16 228	-38,1%

ACHATS

Le gaz et l'électricité représentent les principaux postes de dépenses dans cette section :

- **Le gaz est lié à la consommation des appareils de crémation.** La hausse constatée en 2022 reflète les effets de la hausse du coût de l'énergie combinée à l'évolution des volumes de crémation.
- **L'électricité inclut à la fois l'énergie nécessaire pour alimenter le bâtiment (éclairage, etc.) et le fonctionnement du système de filtration** et des appareils de crémation. Il est resté stable en 2022.

Les autres postes ont relativement peu bougé en 2022.

SERVICES EXTERIEURS

Les coûts d'entretiens du bâtiment – hors appareils de crémation et de filtration – correspondent essentiellement à l'entretien des espaces verts et au nettoyage des locaux. Ils sont en baisse en 2022.

Les coûts d'entretien et de maintenance des appareils de crémation et de filtration ont diminué en 2022 et s'expliquent par le rebriquetage réalisé fin 2021 et comptabilisé en immobilisation en 2022.

Les autres charges concernent principalement les assurances et la télésurveillance du site.

AUTRES SERVICES EXTERIEURS, IMPÔTS ET TAXES

Pas de variation significative.

Il n'y pas eu de recours à de l'intérim.

CHARGES DE PERSONNEL

Elles correspondent aux salaires et aux charges sociales :

- De **l'équipe du crématorium** qui assure l'accueil des familles, les cérémonies de recueillement, l'accueil des entreprises de pompes funèbres mandatées par les familles, la tenue des registres de crémation, les contrôles administratifs, les crémations et l'entretien courant des installations ;
- De la Direction **du crématorium** pour la gestion globale de l'activité et les relations avec le délégant, les opérateurs funéraires et les familles et la coordination avec le Siège de Crématoriums de France.

AUTRES ELEMENTS

La redevance a été provisionnée dans les comptes à hauteur de 59.803€. La provision a ensuite été extournée au cours de l'exercice 2023 en contrepartie du montant précisément calculé et qui se compose :

- De la redevance fixe d'occupation telle que définie à l'article 33 de la convention de délégation (33.277 € HT par an)

- De la redevance variable pour un montant de 24.633€

La redevance totale à verser au titre de l'exercice 2022 s'établit ainsi à 57.909 € et représente cette année 12,6% du chiffre d'affaires total de la DSP.

Les frais de structure et de siège correspondent aux charges d'accompagnement et de gestion de la Direction de Crématoriums de France et de l'utilisation des fonctions support et expertises de Funecap Groupe, telles que décrites tout au long de ce rapport et indispensables à la gestion du crématorium. Elles concernent :

- L'**assistance informatique** (téléphonie, logiciel de gestion, etc.) afin de prévenir toute interruption du service public ;
- L'assistance **comptable, financière, fiscale** ;
- L'administration du personnel et l'organisation de sa formation (paie, etc.) ;
- Le **fonctionnement du site internet** afin d'y présenter les visuels du bâtiment et des salles de cérémonie, les principales informations nécessaires aux familles en deuil (tarifs, accès, contact) et les modalités d'organisation des cérémonies personnalisées ;
- Les **nombreuses interventions du service QHSE de Funecap Groupe** assurant (i) un suivi au quotidien des nombreuses évolutions réglementaires toujours plus contraignantes compte tenu de la sensibilité particulière d'un crématorium ;
- Le support **du service Communication** ;
- La **production du rapport du délégué** ainsi que la communication au délégué, sur simple demande, de tout élément demandé relatif à l'activité ;

Le détail des dotations aux amortissements est présenté au prochain paragraphe.

RESULTAT NET

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice en 2022 de 26k€ principalement en raison du cout du rebriquetage dans les dotations aux amortissements.

4.1. Compte rendu bilantiel sur les biens et immobilisations

Le montant des acquisitions pour l'exercice 2022 s'élève à 63.410€. Il se compose d'achat de matériels et de frais de travaux (rebriquetage) dans le but de renouveler et d'améliorer la qualité de service au sein du crématorium.

Le montant des amortissements de 2022 est de 78.162€, hors dotations exceptionnelles.

Tableau des immobilisations et amortissements :

Libellé	Mise en service le	Fin amortis.	Durée	Px Achat HT	Amortis. Antérieur	Dotation exercice	Amortis. cummulé	V.N.C.
ACTES CONSTITUTION	21/10/2009	20/10/2012	3	850	850	0	850	0
LA GAZETTE - PUBLICATION LEGALE	21/10/2009	20/10/2012	3	310	310	0	310	0
GREFFE TC - FRAIS FORMALITES	21/10/2009	20/10/2012	3	84	84	0	84	0
CCI - FRAIS DE FORMALITES	21/10/2009	20/10/2012	3	46	46	0	46	0
Total 201100				1 290	1 290	0	1 290	0
CONCEPTION LOGO	15/12/2010	14/12/2013	3	3 685	3 685	0	3 685	0
Total 201200				3 685	3 685	0	3 685	0
MICROSOFT OFFICE PME 2010	09/12/2010	08/12/2011	1	159	159	0	159	0
LOGICIEL MICROSOFT WINDOWS 8 PRO	18/03/2013	17/03/2014	1	132	132	0	132	0
LICENCE OFFICE STANDARD 2013	18/03/2013	17/03/2014	1	361	361	0	361	0
LOGICIEL CREMAGEST - CONCESSION DROIT UTILIS	01/08/2015	31/07/2022	7	12 785	11 720	1 066	12 785	0
LOGICIEL CREMAGEST - DEVELOPPEMENT	01/12/2015	31/05/2022	6	713	667	46	713	0
LOGICIEL CREMAGEST - DEVELOPPEMENT	01/12/2016	31/05/2022	5	389	360	30	389	0
LOGICIEL CREMAGEST - DEVELOPPEMENT	01/12/2017	31/05/2022	4	181	164	17	181	0
Total 205000				14 721	13 563	1 158	14 721	0
ARBRES ET TECHNIQUES AGENCEMENT PARC	25/01/2019	25/09/2019	0	3 616	0	0	0	3 616
Total 212000				3 616	0	0	0	3 616
CHARIOT ELEVATEUR ELECTRIQUE DOUBLE CROISIL	27/01/2011	26/01/2016	5	1 678	1 678	0	1 678	0
SONORISATION	30/12/2010	29/12/2015	5	2 228	2 228	0	2 228	0
TV SAMSUNG UE46C6000	01/01/2011	31/12/2015	5	1 603	1 603	0	1 603	0
FONTAINE ELITE EAU TEMPERE	28/03/2011	27/03/2015	4	978	978	0	978	0
TABLE A BILLES POUR TRANSLATION LATERALE	27/01/2011	26/01/2016	5	661	661	0	661	0
GAP - TONDEUSE VIKING MB545V	12/05/2011	11/05/2016	5	500	500	0	500	0
FRAISE A NEIGE SNAPPER 10CV	28/10/2011	27/10/2016	5	1 832	1 832	0	1 832	0
PULVERISATEUR RAPIDE	19/12/2011	18/12/2021	10	19 000	19 000	0	19 000	0
UNITE DE TRAITEMENT DES CENDRES	19/12/2011	18/12/2021	10	8 000	8 000	0	8 000	0
CHARIOT A PLATEAUX AMOVIBLES	24/10/2012	23/10/2017	5	500	500	0	500	0
DEFIBRILATEUR LIFEPAK CR PLUS AUTOMATIQUE+S	28/05/2014	27/05/2019	5	1 000	1 000	0	1 000	0
AUTOLAVEUSE B38B BATTERIE + DISQUE SPECIAL P	26/12/2016	25/12/2021	5	2 202	2 202	0	2 202	0
ASPIRATEUR A AMIANTE	17/12/2018	16/12/2022	4	469	356	113	469	0
HIFIMAGE AMPLI PREAMPLI 4 ZONES 4*50W	25/08/2020	24/01/2023	2	801	448	332	779	22
Total 215400				41 453	40 987	444	41 431	22
PRODESTIS-REBRIQUETAGE COMPLET APPAREIL A1	01/01/2022	31/01/2023	1	58 000	0	53 538	53 538	4 462
Total 215510				58 000	0	53 538	53 538	4 462
2TMI INTERVENTION 67 MOTEUR SIMU	02/01/2020	01/01/2023	3	3 645	2 430	1 215	3 645	0
Total 215520				3 645	2 430	1 215	3 645	0

Libellé	Mise en service le	Fin amortis.	Durée	Px Achat HT	Amortis. Antérieur	Dotation exercice	Amortis. cummulé
VIDEOPHONE = CAMERA + MONITEUR	11/05/2011	10/05/2021	10	2 324	2 324	0	2 324
MICRO ONDE - SALLE REPOS PERSONNEL	27/01/2011	26/01/2021	10	66	66	0	66
BAC A LAVER ALLIA PUBLICA	28/05/2012	27/05/2022	10	552	529	22	552
BRISE SOLEIL ORIENTALES LAMES 80MM + POSE	31/05/2013	30/01/2023	9	4 179	3 712	432	4 144
SALLE TECHNIQUE - CARRELAGE	20/12/2013	19/01/2023	9	4 558	4 029	502	4 531
PORTE COUPE FEU	29/07/2016	28/12/2022	6	1 650	1 395	255	1 650
PONCAGE ET VITRIFICATION PLANCHER CHENE	12/04/2018	11/04/2022	4	5 858	5 449	409	5 858
ALARME INCENDIE	30/04/2018	29/04/2022	4	4 410	4 048	363	4 410
SMAC ETANCHEITE TOITURE 01/07/2018	01/01/2019	31/01/2023	4	2 150	1 580	527	2 106
JPM ET FILS AGENCEMENT PORTE ENTREE 01/07/2018	01/01/2019	31/01/2023	4	1 020	749	250	999
DESAUTEL AGENCEMENT 31/07/2018	01/01/2019	31/01/2023	4	1 109	815	272	1 086
AMENAGEMENT CUISINE BUT + PLOMBIERIE + ELEC	05/07/2019	04/01/2023	3	2 641	1 879	755	2 634
FACT/FUNECAP HOLDING COUT IMMO 2019	01/01/2020	31/01/2023	3	2 802	1 818	909	2 726
VERANDA DES ALPES - RPCLT 2 STORES SALLE CERE	10/03/2021	09/01/2023	1	3 046	2 470	576	3 046
PRODESTIS - REMPLACEMENT GROS VENTILATEUR	21/12/2021	20/01/2023	1	5 063	139	4 924	5 063
FH COUT IMMOBILISABLE 2020 GAP	01/01/2021	31/01/2023	2	1 483	712	712	1 424
VERANDA DES ALPES - BSO+STORE INTERIEUR MO1	07/10/2021	06/01/2023	1	2 823	657	2 165	2 823
VERANDA DES ALPES - BSO+STORE INTERIEUR MO1	09/12/2021	08/01/2023	1	1 637	99	1 538	1 637
EIFFAGE - MISE EN CONFORMITE ELECT.	05/04/2022	04/01/2023	0	1 943	0	1 438	1 438
FUNECAP HOLDING - REFAC COUT IMMO PERS 202	01/01/2022	31/01/2023	1	1 989	0	1 836	1 836
Total 218100				51 302	32 469	17 883	50 352
RENAULT CLIO III SOCIETE	11/01/2011	10/01/2015	4	11 359	11 359	0	11 359
Total 218200				11 359	11 359	0	11 359
ORDINATEUR HP PC CMPAQ SG3-230 500 GO	09/12/2010	08/12/2013	3	370	370	0	370
LIVING CARVU - LAMPE BUREAU SECRETARIAT	30/12/2010	29/12/2015	5	99	99	0	99
ORDINATEUR SONORISATION MSI U270-403	30/10/2012	29/10/2015	3	343	343	0	343
ORDINATEUR INTEL NUC	26/03/2013	25/03/2016	3	250	250	0	250
DISPOSITIF DE SECURITE FIREWALL UTM9S	04/04/2013	03/04/2016	3	756	756	0	756
TABLETTE APPLE IPAD MINI 16 GO WIFI	02/11/2014	01/11/2017	3	203	203	0	203
IMPRIMANTE KONICA C3350	05/04/2016	04/04/2019	3	1 956	1 956	0	1 956
IMPRIMANTE KONICA BH3300P	31/03/2016	30/03/2019	3	521	521	0	521
OPTIPLEX + TOSHIBA PORTABLE DIRECTEUR	19/02/2018	18/02/2021	3	1 898	1 898	0	1 898
ACHAT CENTRALE ORDINATEUR	31/01/2019	30/01/2022	3	608	591	17	608
ACHAT CENTRALE PC LIFEBOOK E549 FLAUTO FANI	28/05/2020	27/01/2023	2	760	455	285	740
HIFIMAGE - TV 4K SAMSUNG+ORDINATEUR INTEL	31/10/2020	30/01/2023	2	3 055	1 585	1 358	2 942
ACHAT CENTRALE - DELL LATITUDE 3510	28/06/2021	27/01/2023	1	764	389	375	764
HOME VIDEO CONCEPT - EQUIPEMENT SALLE DE CI	13/01/2022	12/01/2023	1	1 478	0	1 425	1 425
Total 218300				13 064	9 418	3 460	12 878

Libellé	Mise en service le	Fin amortis.	Durée	Px Achat HT	Amortis. Antérieur	Dotation exercice	Amortis. cummulé	V.N.C.
CLUB CANAPE BLANC ZINC	13/01/2011	12/01/2021	10	2 926	2 926	0	2 926	0
CLUB FAUTEUIL BLANC	13/01/2011	12/01/2021	10	3 312	3 312	0	3 312	0
LAMPADAIRE DIFFUSEUR TUBULAIRE PLEXIGLAS	13/01/2011	12/01/2021	10	1 928	1 928	0	1 928	0
SUSPENSION DIFFUSEUR PLEXIGLAS	13/01/2011	12/01/2021	10	939	939	0	939	0
JARDINIERES POLYETHYLENE 66.1X55.6X135.9	13/01/2011	12/01/2021	10	2 622	2 622	0	2 622	0
JARDINIERES POLYETHYLENE HD 68.8X62.3X58.9	13/01/2011	12/01/2021	10	2 720	2 720	0	2 720	0
LAMPADAIRE PIEDS ALUMINIUM	13/01/2011	12/01/2021	10	2 172	2 172	0	2 172	0
TABLE BASSE LSTEE ACIER CHROME	13/01/2011	12/01/2021	10	4 191	4 191	0	4 191	0
CHAISES EMPILABLES	13/01/2011	12/01/2021	10	1 937	1 937	0	1 937	0
LAMPADAIRES FIBRE DE VERRE	13/01/2011	12/01/2021	10	3 918	3 918	0	3 918	0
APPLIQUES ALUMINIUM ARGENT	13/01/2011	12/01/2021	10	571	571	0	571	0
GALETTES FAUTEIL	13/01/2011	12/01/2021	10	831	831	0	831	0
GALETTES CANAPE	13/01/2011	12/01/2021	10	718	718	0	718	0
RIDEAU SALLE REMISE DES URNES 2 PANS	13/01/2011	12/01/2021	10	1 995	1 995	0	1 995	0
FIXATION RIDEAUX-TRINGLE/SUPPORTS LATERAU	13/01/2011	12/01/2021	10	531	531	0	531	0
FAUTEUIL TRAVAIL MALAGA CUIR	31/12/2010	30/12/2020	10	42	42	0	42	0
FAUTEUIL RECEPTION - VISIT LAURA NR	31/12/2010	30/12/2020	10	100	100	0	100	0
MEUBLE RANGEMENT SALLE REPOS PERSONNEL	27/01/2011	26/01/2021	10	63	63	0	63	0
CHAISE WENGE SALLE REPOS PERSONNEL	27/01/2011	26/01/2021	10	97	97	0	97	0
CHAISE WENGE - ACCUEIL POMPES FUNEBRES	27/01/2011	26/01/2021	10	97	97	0	97	0
TABLE PLIANTE WENGE - ACCUEIL POMPES FUNEBRES	27/01/2011	26/01/2021	10	100	100	0	100	0
TABLE DIAM 90 WENGE - SALLE REPOS PERSONNEL	27/01/2011	26/01/2021	10	125	125	0	125	0
1 SUSPENSION + 3 APPLIQUE SUR MEUBLE CONDO	20/01/2011	19/01/2021	10	294	294	0	294	0
BANQUE D'ACCUEIL	26/01/2011	25/01/2021	10	2 145	2 145	0	2 145	0
BANCS SALLE CEREMONIE 2M	26/01/2011	25/01/2021	10	7 897	7 897	0	7 897	0
BANCS SALLE DE CEREMONIE 2.5M	26/01/2011	25/01/2021	10	5 798	5 798	0	5 798	0
AMBON EN MEDIUM TEINTE VERNIS	26/01/2011	25/01/2021	10	1 073	1 073	0	1 073	0
COLONETTE	26/01/2011	25/01/2021	10	700	700	0	700	0
MANGE DEBOUT MEDIUM TEINTE VERNIS	26/01/2011	25/01/2021	10	1 853	1 853	0	1 853	0
TABLETTE ECRITTOIRE MEDIUM TEINTE VERNIS	26/01/2011	25/01/2021	10	1 551	1 551	0	1 551	0
CHARIOTS PORTE CERCUEIL EN MEDIUM	26/01/2011	25/01/2021	10	4 620	4 620	0	4 620	0
ENSEMBLE BUREAU	17/01/2011	16/01/2021	10	733	733	0	733	0
SERAY DANO MOBILIER	01/04/2019	31/01/2023	3	1 772	1 272	462	1 734	38
Total 218400				60 370	59 869	462	60 332	38
Total général				262 505	175 070	78 162	253 232	9 273



**CRÉMATORIUMS
DE FRANCE**